



**Anna BRIAND**  
éleveuse en Loire Atlantique,  
co-référente lait à la CAB

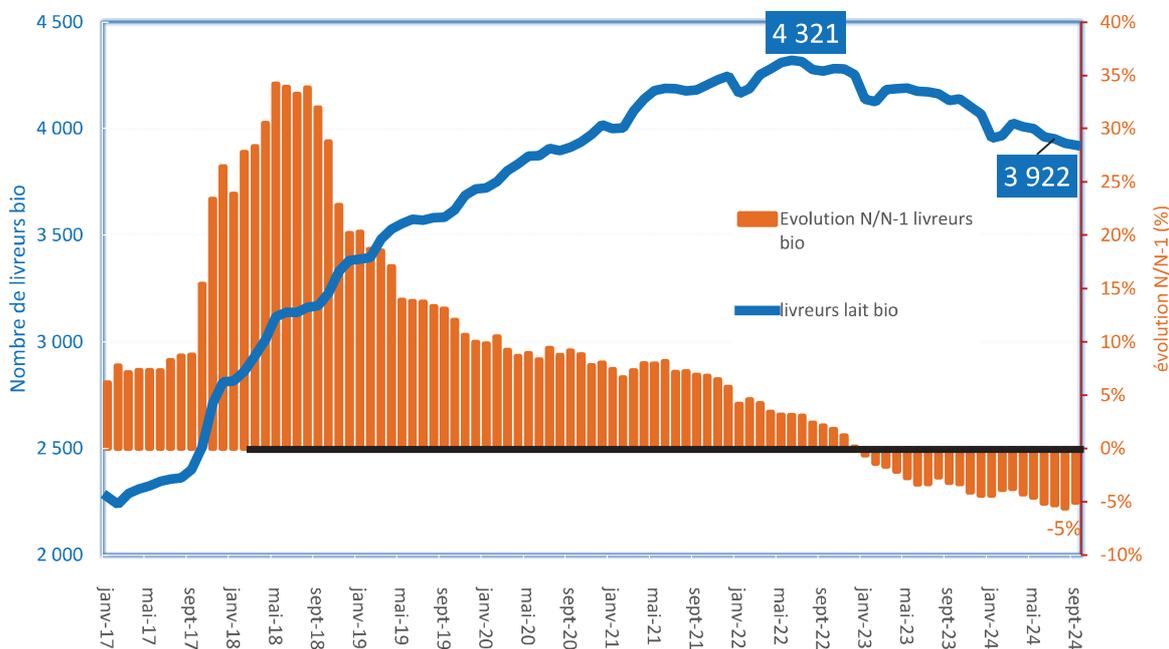
« Vous avez l'impression que certains profitent de ça ? – Des gens disent qu'il y en a qui nous couillonnent. Ce que nous ne comprenons pas, c'est comment le produit fini, peut être vendu aussi cher... et nous gagner aussi peu. C'est ça qui sème le doute ». Ce dialogue, je l'ai lu tout récemment dans la dernière BD de Fabien Toulmé « *Et travailler Et vivre* » (que je recommande au passage vivement !) où il raconte, entre autre, sa découverte de la filière de production de l'huile essentielle d'Ylang-ylang aux Comores. En lisant ça, j'imaginai assez bien (et avec désolation) un dialogue similaire avec un producteur ou une productrice de lait en France.

Lors de la rencontre régionale Lait Bio des Pays de la Loire début décembre, il nous a été présenté les résultats de l'étude commanditée par FNH (Fondation pour la Nature et l'Homme) et réalisée par le BASIC (Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif) : « Filière Laitière, mieux partager la valeur pour assurer un élevage durable en France » (2023). Ce que nous savions malheureusement déjà prend une toute autre teinte lorsque les chiffres sont clairement exposés ! En 20 ans, entre 2001 et 2022, les éleveurs et éleveuses voient leur marge brute baisser de 4 % sur la vente d'un litre de lait demi-écrémé (conventionnel et bio confondu) tandis que la grande distribution s'offre une croissance de 188 % de leur marge brute (rien que ça !), et l'industrie agro-alimentaire de 64 %. Ça donne légèrement le tournis et fortement la nausée ! A l'heure de l'urgence d'une transition écologique forte et appuyée, et du renouvellement des générations, il va falloir que l'aval de la filière arrête de compter sur ce fameux « métier passion » qu'est celui d'éleveuse et éleveur, car si être passionné par son travail est une grande chance, être considéré et rémunéré à hauteur de ce qu'il est, devrait être un devoir...

## CONJONCTURE NATIONALE

### LA BAISSÉ DU NOMBRE DE LIVREURS TOUJOURS EN PERSPECTIVE

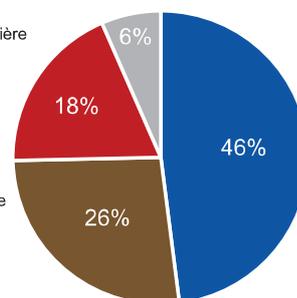
En septembre 2024 nous comptabilisons 3922 livreurs bio soit - 5.1% par rapport à septembre 2023 (et - 9% de livreurs depuis juin 2022 (- 400)). De plus, le nombre de conversions a été fortement au ralenti.



Source : Cniel

#### Cause des arrêts d'activités lait bio depuis mi-2022

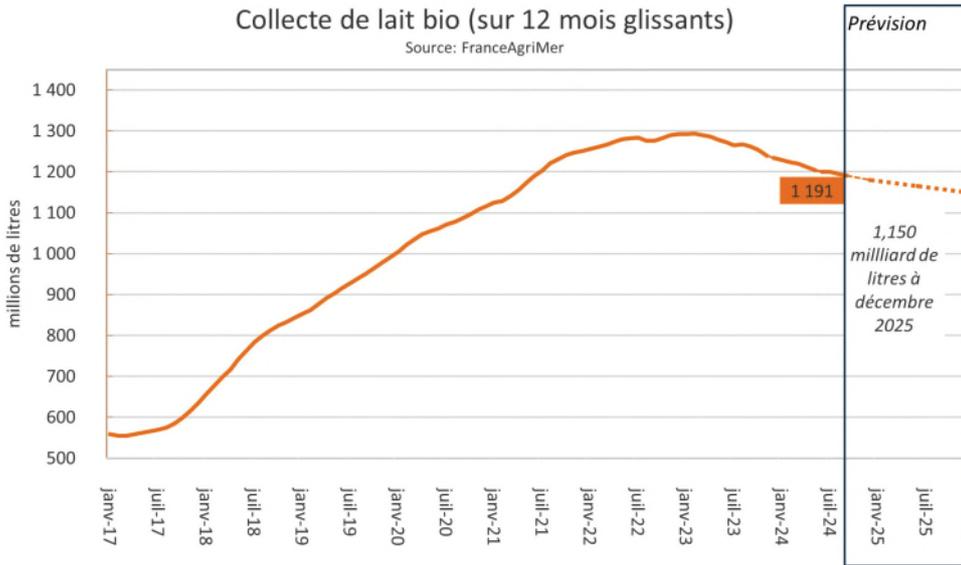
- Retour à une activité laitière en conventionnel
- Arrêt de l'activité laitière
- Arrêt de l'activité agricole
- Autre raison :



Source : Cniel

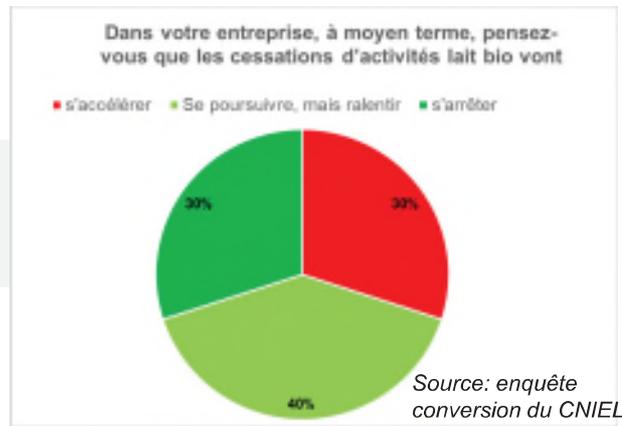
En 2022, près de la moitié des éleveurs ayant arrêté la bio sont retournés en conventionnel. Le reste ont cessé complètement l'activité laitière ou agricole.

## LA BAISSÉ DE LA COLLECTE DEVRAIT SE POURSUIVRE



Face à une diminution du nombre de fermes, les volumes collectés en lait bio ont chuté eux aussi. De plus, le volume produit par ferme a aussi régressé. D'ici la fin 2025 nous devrions atteindre 1,15 milliard de litres.

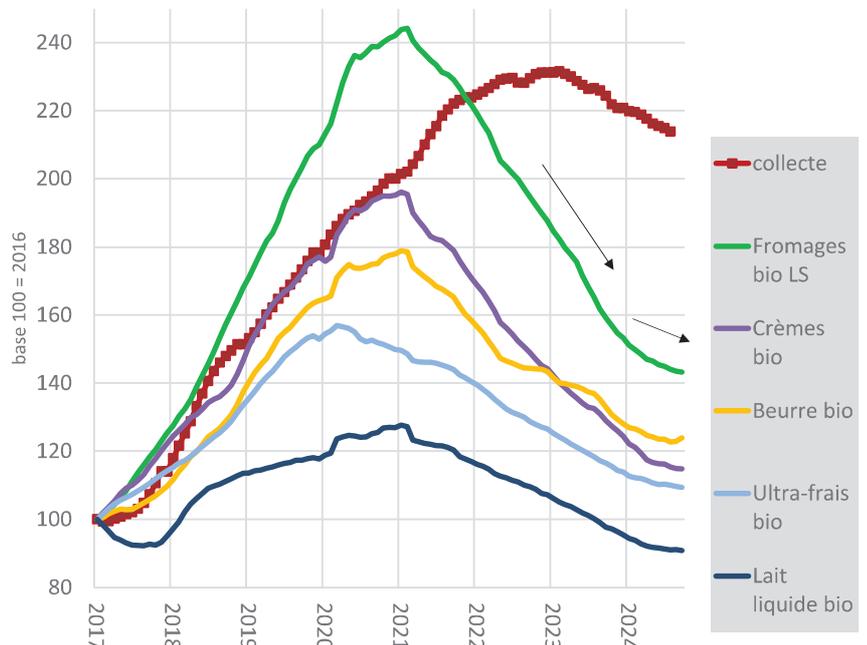
Dans le cadre de l'enquête conversion du Cniel, 70% des opérateurs pensent que les cessations d'activités lait vont s'arrêter ou se ralentir.



## LES VENTES DE PRODUITS LAITIERS BIO SONT EN VOIE DE STABILISATION

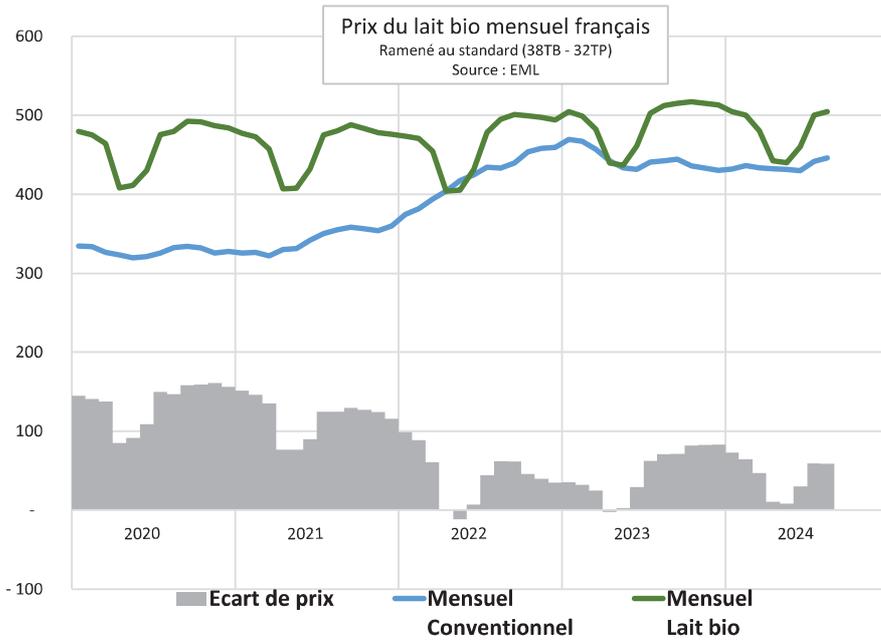
En 2023, nous nous retrouvons à un niveau de consommation de produits laitiers bio équivalent à celui de 2017. Le lait bio en grande distribution reste largement sous pression concurrentielle de d'autres allégations (local, rémunération du producteur, ...). En restauration collective, bien que la part de marché du bio ait augmenté jusqu'à 8% depuis 2022, la mise en place de la loi EGALIM (minimum 20% de produits bio dans les cantines) pourrait potentiellement entraîner une demande supplémentaire de 80 à 120 millions de litres de lait bio. Par contre, depuis 2024, certains secteurs reprennent, + 10% pour le beurre en septembre, + 2% pour les yaourts cet été. Également, les réseaux spécialisés bio connaissent une progression en 2024. Il faut rester prudent sur ces évolutions mais nous atteignons une stabilisation. Le facteur principal de la baisse de consommation des produits bio est lié à l'inflation.

**Evolution des ventes de produits laitiers biologiques**  
sur 12 mois glissants en GMS (base 100 = moyenne 2016)  
Source: CNIEL d'après CIRCANA



# FAIBLE ÉCART DE PRIX ENTRE BIO ET CONVENTIONNEL

## Prix en équivalent 38-32 (€/1000 l)

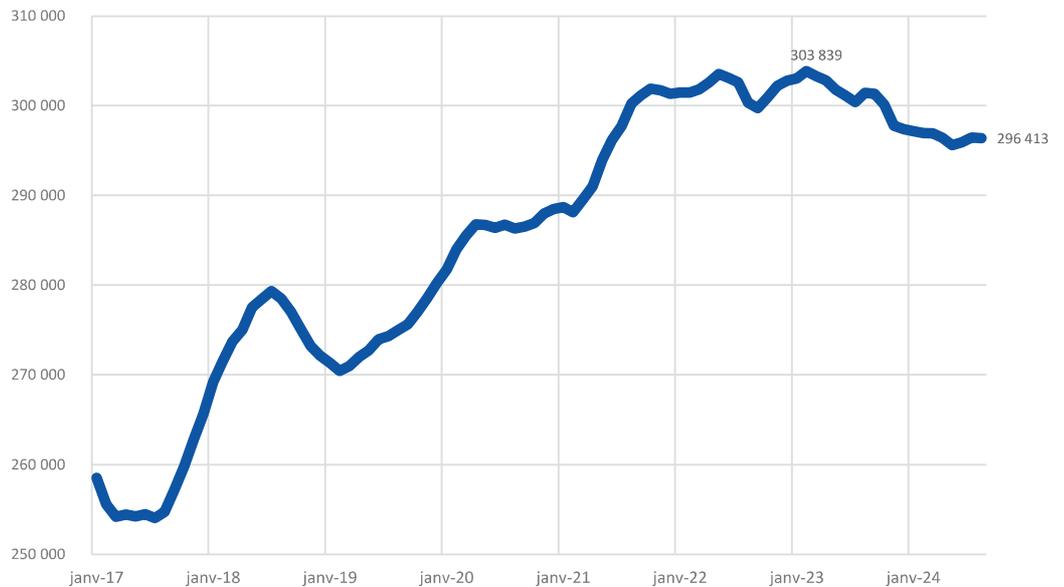


Le prix du lait bio aux producteurs et productrices a été stable sur l'année 2024, après avoir progressé de 5% en 2023. Sur 12 mois glissants, le prix de base 38/32 était à 487€ du 1000 l et le prix payé était de 520€ du 1000 l.

L'écart de prix entre le conventionnel et la bio sur une année glissante était de 56€ du 1000 l contre 120€ du 1000 l avant la crise.

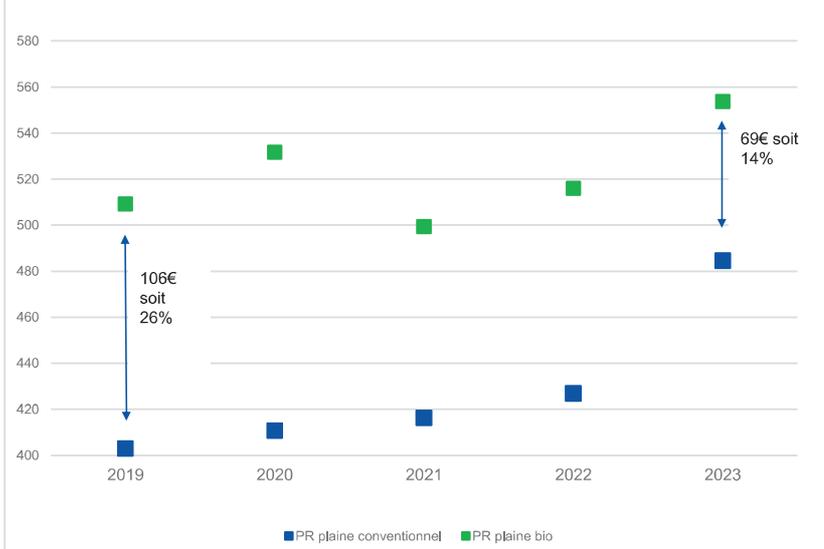
## Volume de lait annuel livré par points de collectes bio

Les fermes ont réduit leur volume de production passant de plus de 303 000 l en janvier 2023 à 296 000 l en janvier 2024. Les principales raisons de cette diminution sont l'augmentation importante des coûts de production (comme par exemple les concentrés qui permettent le maintien d'un certain niveau de production), et aussi l'effet climatique de fin de l'année 2023 et début de l'année 2024.



Source : Cniel

## Prix de revient en € pour 1 000 l en bio et conventionnel de plaine



Source : Cniel

Si les fermes bio ont également subi l'inflation, cette inflation a été moins impactante pour les fermes bio. Celles-ci ont déployé une stratégie de réduction des charges en achetant moins d'intrants et être encore plus autonomes. Cette stratégie a permis de compenser en partie l'écart de prix entre conventionnel et bio.

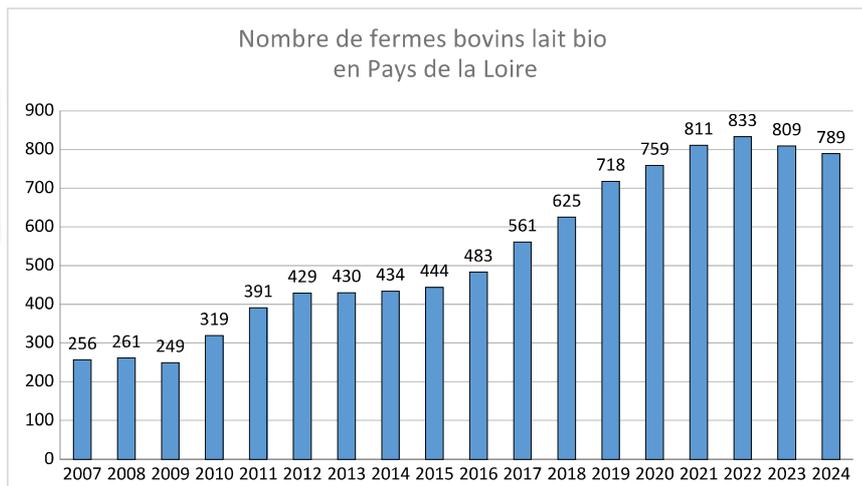
Mais cette compensation n'est pas suffisante pour garantir un prix suffisamment rémunérateur pour les producteurs et les productrices. Certaines charges sont incompressibles.

# DONNÉES RÉGIONALES PAYS DE LA LOIRE

## UNE POURSUITE DE LA DIMINUTION DE NOMBRE DE FERMES LAITIÈRES BIO

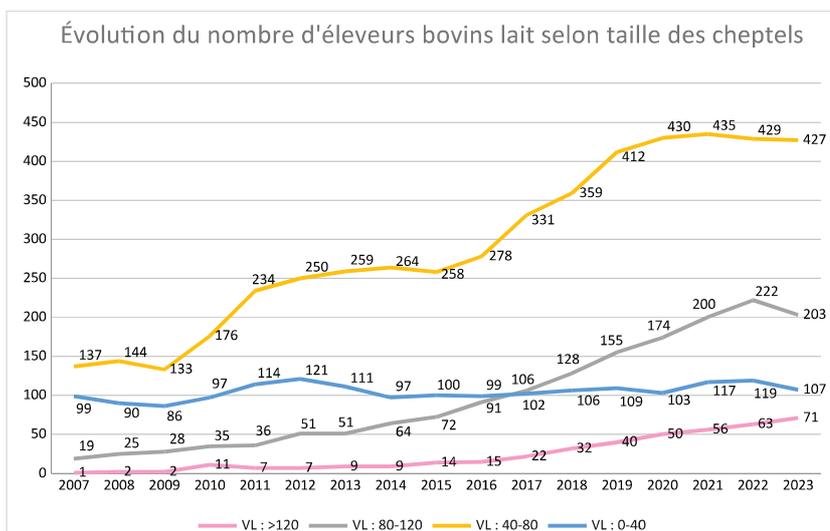
La diminution du nombre de fermes laitières bio ligériennes s'est poursuivie en 2024 mais d'une proportion moindre qu'au niveau national.

Près de 44% des fermes en bio en Pays de la Loire sont issues de la vague de conversion 2015 à 2019.



Données ORAB Pays de la Loire

## UNE PROGRESSION DES FERMES AVEC PLUS DE 120 VACHES



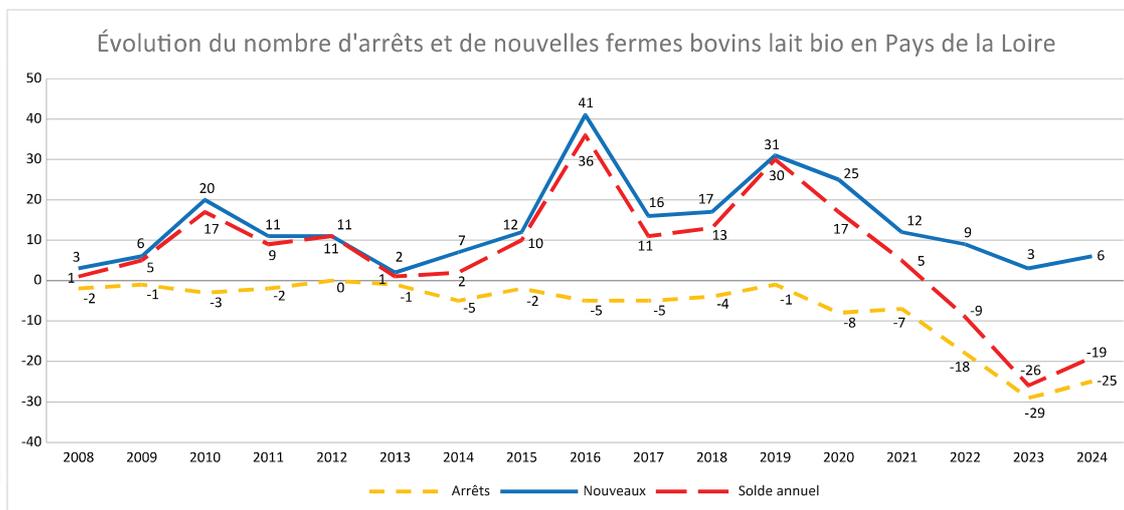
Données ORAB Pays de la Loire

Seules les fermes à plus de 120 vaches laitières sont en augmentation en nombre de fermes. Les autres sont stables ou en régression pour les troupeaux de 80 à 120 vaches laitières.

## UN SOLDE DES ARRÊTS QUI TEND A S'ATTÉNUER

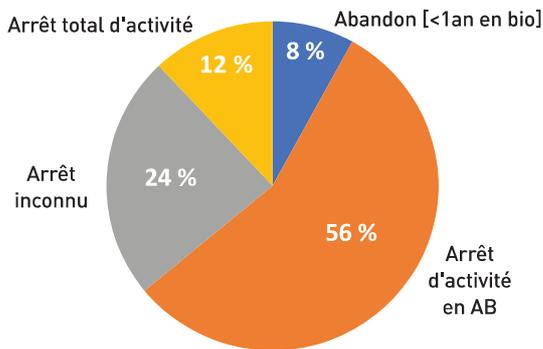
En 2024, il y a eu 25 arrêts (dont 11 arrêts de fermes de 5 à 10 ans d'ancienneté) et il y a eu 6 nouvelles fermes soit un solde négatif de -19.

En 2023 nous étions en solde entre les nouvelles et les arrêts à -26.



Données ORAB Pays de la Loire

### Types d'arrêt de fermes bovines lait en Pays de la Loire en 2024



Données ORAB Pays de la Loire

Plus de la moitié des arrêts sont retournés en conventionnel. Autrement pour près d'un quart nous ne connaissons pas l'orientation et 12% ont arrêté totalement l'activité et 8% ont abandonné.

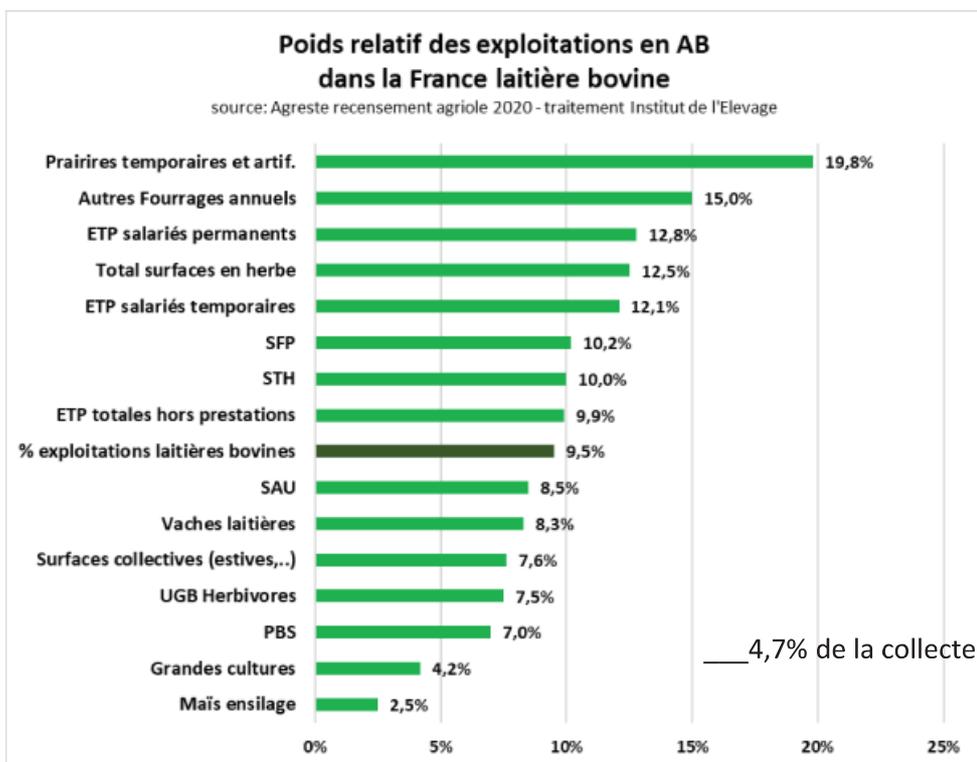
## DES FERMES LAITIÈRES BIO EN FRANCE PLUS ATTRACTIVES

L'Idèle (Institut de l'élevage) a mené une étude dans le cadre d'une journée nationale lait bio organisée par le Cniel. Cette étude s'intitule « L'élevage bovin laitier en agriculture biologique au recensement agricole 2020, diversité, spécificités, évolutions ». Cette étude a permis de comparer les données des recensements agricoles de 2010 et 2020 entre les systèmes conventionnels et bio, mais aussi entre les zones de plaine et de montagne.

Les conclusions sont les suivantes :

- Entre les recensements agricoles de 2010 et 2020, le nombre d'exploitations laitières bovines en agriculture biologique a été multiplié par 3 (4 799 en 2020), et le pourcentage d'exploitations par 4 (9,5%)
- Un sous ensemble spécifique d'exploitations laitières
  - ▶ présent aussi bien en plaine qu'en montagne
  - ▶ désormais plus petites, notamment en plaine
  - ▶ mais plus intensives en travail avec davantage de main d'œuvre salariée
    - une situation démographique plus favorable (âges, formation, reprise)
    - un secteur plus attractif et plus ouvert aux hors cadres familiaux
  - ▶ Des exploitations beaucoup plus herbagères, notamment en plaine avec des chargements moins élevés et accordant une place importante au pâturage des vaches laitières

## POIDS RELATIF DES EXPLOITATIONS EN AB DANS LA FRANCE LAITIÈRE BOVINE



— 4,7% de la collecte

507 000 ha de SAU

Dont 398 000 ha d'herbe (79% de la SAU)

Dont 159 000 de prairies temporaires et artificielles (40% des prairies)

456 000 UGB Herbivores

Dont 287 000 Vaches laitières

Un chargement très modéré  
1,05 UGB/ha SFP  
(contre 1,45 sans AB)

8 212 chefs et coexploitants

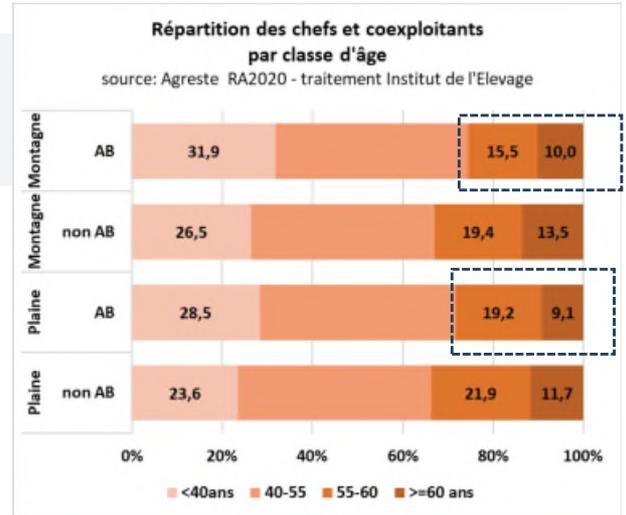
11 120 ETP (hors prestations)

Dont 19% de salariés (vs 14% non AB)

## UNE SITUATION DÉMOGRAPHIQUE PLUS FAVORABLE

D'avantage d'éleveurs <40 ans en AB et meilleur ratio avec >=55 ans (32% / 26% en montagne; 28% / 23% en plaine)  
 AB 8212 chefs et coexploitants sur 88453 (9,3%)

Un sex ratio moins déséquilibré 26% de femmes vs 23% en conventionnel. Surtout <40 ans 21% vs 15% ou 40-55 28% vs 23% en conventionnel).  
 23% des installés en AB depuis 2010 sont des femmes vs 18% en conventionnel



### Si (co)exploitant de plus de 60 ans, quel devenir dans les 3 ans ?

	AB	Conventionnel
% d'exploitations concernées, c'est-à-dire avec la présence d'au moins un (co)exploitant de plus de 60 ans	9%	14%
Pas de départ envisagé dans les 3 ans	23%	24%
<b>Ne sait pas</b>	<b>21%</b>	<b>28%</b>
Reprise familiale prévue	36%	35%
<b>Reprise par un tiers prévue</b>	<b>18%</b>	<b>8%</b>
Agrandissement d'une autre exploitation prévu	2%	6%

Source: Agreste recensement agricole 2020  
 - traitement Institut de l'Elevage

Des éleveurs moins indécis et avec des perspectives de reprise par des tiers 2 fois plus fréquentes

Les exploitations converties à partir de 2015, sont un peu moins herbagères et un peu moins pâturantes, tandis que les exploitations biologiques historiques sont plus engagées dans la transformation à la ferme, les circuits courts, et emploient davantage de salariés.

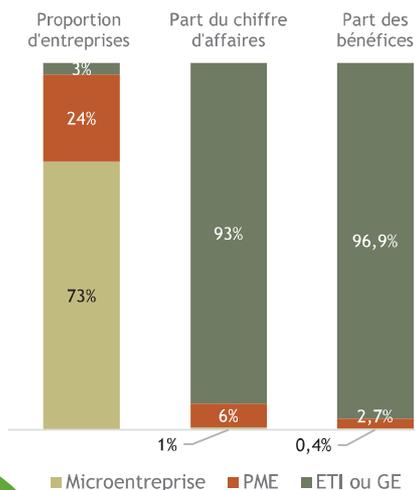
## RETOUR DE LA RENCONTRE RÉGIONALE LAIT BIO DU 5 DÉCEMBRE

La rencontre a rassemblé 34 participants avec une forte présence de producteurs et productrices. Cette journée a donné des apports de fond autour de « mieux partager la valeur dans la filière laitière bio » avec Christophe Alliot, co-président Le Basic. Elle a permis aussi des échanges via des ateliers autour de la collecte, la transmission et l'introduction de produits laitiers bio en restauration collective.



Rencontre régionale lait bio du 5 décembre

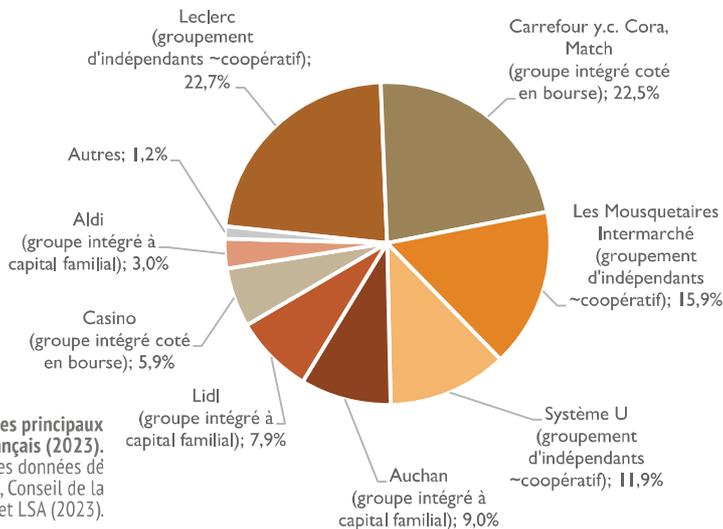
## UNE RÉPARTITION DE LA VALEUR QUI SE CONCENTRE ENTRE QUELQUES INDUSTRIES LAITIÈRES ET DISTRIBUTEURS



Il y a des poids lourds dans les industries agroalimentaires ainsi que chez les distributeurs. Les grandes entreprises (qui emploient plus de 5 000 salariés) prennent comme part de marché 93% du chiffre d'affaires et 96,9% des bénéfices.

Part des microentreprises, PME, et ETI ou GE dans le nombre d'entreprises et les résultats économiques de la transformation laitière.  
 Source : Insee, Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises (Esane), 2022

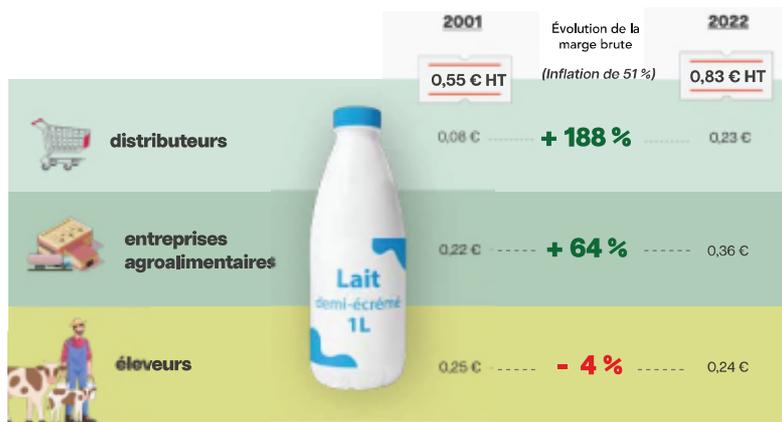
La grande distribution suit le même chemin avec quelques enseignes qui se partagent les parts de marché.



Parts de marché des principaux distributeurs français (2023).  
Source : d'après les données de Daumas (2006), Conseil de la concurrence (1997) et LSA (2023).

### Les éleveurs, grands perdants de l'augmentation du prix du lait

Évolution du montant de la marge brute réalisée par chaque acteur sur un litre de lait demi-écrémé



Source : Le Basic

La MDD (Marque Distributeur) représente 43% du marché des produits laitiers vendus en grande distribution, soit près de 50% de la collecte. L'inflation a permis d'augmenter les marges des MDD.

Par contre la partie amont de la filière n'a pas pu profiter de l'augmentation des marges. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du montant de la marge brute réalisée par chaque acteur sur un litre de lait demi-écrémé.

De plus, les fermes ne sont pas homogènes et n'ont pas les mêmes coûts de production, ce qui peut entraîner des difficultés pour certaines fermes. Les opérateurs de l'aval appliquent une homogénéisation de la qualité du lait et une harmonisation du prix à l'ensemble des fermes.

Les acteurs de l'aval vont optimiser leur matière première par l'hyper segmentation de leurs produits. Le marketing va prendre le relai.

La place des pouvoirs publics est conséquente pour l'alimentaire. L'argent public injectée dans la filière est plus importante que la rentabilité de la filière.

La loi Egalim 1, 2, 3 n'a pas fonctionné. Intervenir uniquement sur la contractualisation ne suffira pas, mais c'est une piste intéressante. Il est important que les producteurs et les productrices se réapproprient leur place dans la filière.

Les contrats tripartites (OP, transformateurs et distributeurs) fonctionnent. Cela a permis de mettre les acteurs de la filière autour de la table des négociations.

Le commerce équitable a changé l'univers professionnel des acheteurs, leur métier a évolué. Loin d'idéaliser tous les contrats tripartites, cela a provoqué des mutations. La transparence sur les coûts a eu un impact auprès des acteurs de l'aval.

Aujourd'hui, les consommateurs sont prêts à payer plus, si son argent va au producteur.

## RETOUR SUR LES ATELIERS

### La collecte

80% de la collecte laitière française (bio et non bio) se concentrent autour de 29 entreprises laitières. Celle-ci se répartit de la manière suivante : 55% par les coopératives et 45% par des entreprises privées. Pour ce qui est de la transformation, nous sommes sur une répartition inverse 55% pour les entreprises privées et 45% pour les coopératives.

### La collecte laitière aujourd'hui : quelques repères actuels



Taille moyenne de 70 VL et une référence moyenne de 490 700 l / exploitation



dont 298 qui transforment moins de 10 millions de litres et 29 à plus de 200 millions de litres (soit 80% de la collecte)



29 entreprises transforment près de 80% de la collecte

Collecte : 55% par des coopératives / 45% par des industriels privés  
Transformation : 55% par industriels privés / 45% par des coopératives



Des accords de collecte existent pour maximiser le coût économique et l'impact écologique. Pour certaines entreprises cela représente entre 15 à 20% de la collecte, ce qui n'est pas négligeable. En zone de plaine cela peut représenter 15 à 20€ du 1000l en lait conventionnel et en bio entre 30 à 40€ du 1000l voire plus pour certains collecteurs.

La collecte est un enjeu de dynamique territoriale pour maintenir l'élevage laitier dans les territoires ruraux. Certaines collectivités soutiennent celle-ci par des aides à l'investissement, comme par exemple des camions compartimentés pour collecter différents types de lait (conventionnel et bio, ...). Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs de la filière participe à ces démarches collectives avec les collectivités territoriales. Les producteurs et productrices doivent peser en outre sur le volet juridique de la collecte pour être protégés en cas d'arrêt d'un collecteur. Pour le lait conventionnel, nous allons passer de l'abondance à la rareté des volumes, il devrait avoir plus de changements de collecteurs à l'avenir. Pour l'instant le lait bio est moins dans cette configuration.

La collecte laitière a aussi un enjeu au niveau carbone. Les collecteurs vont vers la route de la décarbonation. L'objectif à atteindre est de la neutralité carbone en 2050 et de réduction de 90% des émissions de CO<sub>2</sub> des poids lourds d'ici 2040.

Les constructeurs de camions ont pour objectif de réduire leur émission de CO<sub>2</sub> à l'échappement de -15 % d'émission sur la période courant de mi-2025 à mi-2026 par rapport à la référence de 2019-2020.

Après 2025, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immatriculations des véhicules lourds de 45 % en 2030, 65 % en 2035, 90 % en 2040 par rapport à la référence inchangée de 2019-2020.

Un exemple :



### Une large offre d'énergies de substitution

**Carburants de synthèse xTL**  
De 0 à -90% de CO<sub>2</sub> du puits à la roue\*

**Biodiesel**  
-60% de CO<sub>2</sub> du champ à la roue\*\*

**Électricité**  
-95% de CO<sub>2</sub> du puits à la roue  
Sans émissions à l'usage  
Bruit réduit

**Gaz naturel comprimé**  
-10% ou -70%\*\*\* de CO<sub>2</sub> du puits à la roue

Des camions 100 % sans carburants fossiles dès 2040 avec une neutralité carbone en 2050.

## La transmission

Jean Claude Besnard ancien éleveur laitier bio dans le Maine et Loire a témoigné de sa transmission. Voici ce qui ressort des facteurs de réussite d'une transmission :

- Travailler en collectif avec l'apport de témoignages
- Être prêt sur la transparence du prix de la transmission, travailler sur la justification de ce prix. Besoin de corrélation du prix de vente avec le niveau de revenu produit par la ferme
- Anticiper la transmission au moins 5 ans avant
- Communiquer dans le réseau
- Parler avec le ou les propriétaires
- Intégrer les jeunes dans les groupes locaux
- Accepter de lâcher

### Des pistes d'action :

- Travailler avec les collectivités territoriales sur le foncier car elles ont un rôle à jouer
- Animer des groupes par territoire avec une forte identité en lien avec les organisations de producteurs (OP)
- Définir la répartition des volumes de production entre les OP et les opérateurs
- Cibler certains publics dans le soutien financier de la part des pouvoirs publics (Etat, Région) : femmes et hors cadres familiaux
- Transmission réussie = prix du lait juste qui sécurise
- Sensibiliser et rassurer les banques pour accéder aux prêts
- Formation : Vivéa va sortir un appel d'offre spécifique sur la transmission
- Investir davantage l'enseignement avec des moyens plus ambitieux pour répondre aux besoins de renouvellement

## L'introduction de produits laitiers bio en restauration collective

Au Près des laitiers est une OP regroupant 6 fermes bio en Vendée sous forme d'une SAS (société anonyme simplifiée). Cet OP a pour but de produire un lait de qualité, dans un environnement de qualité, pour le valoriser localement. Objectif de la rémunération du lait est de 0,60€ par litre.

Ces fermes se sont réunies pour faire des économies de temps et d'échelle. La transformation du lait UHT est réalisée par un prestataire. La logistique et la vente sont gérées par les fermes.

Aujourd'hui la répartition du chiffre d'affaires est la suivante : 1/3 en GMS, 1/3 en restauration collective et 1/3 en petits magasins. L'objectif à terme est 1/3 GMS et petits magasins, 1/3 resto co et 1/3 industrie pour 800 000 l transformés.

Les principales difficultés sont la logistique avec un coût important, la gestion du temps qui n'est pas toujours compatible avec l'organisation du travail dans les fermes (entre 0.5 à 1 jour par semaine par ferme), les risques financiers (limitation des investissements), la bio ne suffit pas toujours en RHD (besoin d'autres allégations : local, éthique, ...).

Au Près des laitiers se situe entre la ferme et l'industriel en termes de dimensionnement. La transformation dans beaucoup de cas, améliore la qualité de vie des éleveurs. Déléguer la valeur du lait c'est perdre la main sur le produit.

Le développement commercial s'opère par le biais du circuit de commercialisation de légumes secs existant. Au Près des laitiers s'appuie aussi du travail mené par le GAB 85 en resto co. Il est important de travailler avec les élus pour inscrire dans les marchés publics, les petites lignes, qui permettent de positionner ce lait local à l'herbe, qui préserve la qualité de l'eau. Il ne faut pas hésiter à inviter les élus sur les fermes, pour présenter la démarche, le parcours.

